



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02/12/2020

PRIX DE THÈSE « VALOIS - JEUNES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS » : LAURÉATS DE L'ÉDITION 2020

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, adresse ses félicitations aux trois lauréates de l'édition 2020 du Prix de thèse « Valois - Jeunes chercheuses et chercheurs ».

Créé en 2017 par le ministère de la Culture et placé sous l'égide de son Comité d'histoire, ce prix récompense chaque année trois thèses de doctorat pour leur qualité, leur originalité et leur apport essentiel aux politiques menées par le ministère. Il a vocation à encourager les jeunes chercheuses et chercheurs à partager leurs travaux de recherche sur les politiques publiques de la culture, quelles que soient les disciplines et les champs culturels (patrimoine, création, médias et industries culturelles) et ce, dans tous les aspects de ces politiques (institutions, professions, socio économie de la culture, etc.).

Doté de 8000€ par lauréat, ce prix, aide précieuse à la publication de thèse, a distingué cette année, après délibération du jury le 26 octobre 2020 :

- **Marie-Sophie de Clippele**, pour sa thèse : « *À qui incombe la charge ? La responsabilité partagée du patrimoine culturel, une propriété revisitée.* »

Cette recherche s'intéresse à la manière dont le droit peut protéger au mieux le patrimoine culturel en tenant compte de l'intérêt individuel de son propriétaire (public ou privé) et de l'intérêt collectif de ce patrimoine.

Thèse de doctorat en droit, École normale supérieure Paris-Saclay. Direction : Marie Cornu (directrice de recherche au CNRS) et François Ost (Université Saint-Louis – Bruxelles).

- **Nina Mansion Prud'homme**, pour sa thèse : « *Archives d'architectes en France, 1968-1998. Jeux d'acteurs et enjeux historiographiques autour de l'Institut français d'architecture.* »

La thèse porte sur la création et l'institutionnalisation des archives d'architectes à travers la genèse et le développement de l'Institut français d'architecture, durant le dernier tiers du XX^e siècle, tout en interrogeant l'évolution de l'histoire de l'architecture comme discipline.

Thèse de doctorat en histoire de l'art, Université Bordeaux Montaigne. Direction : Gilles Ragot (Université Bordeaux Montaigne) et David Peycéré (École du Louvre).

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Mathilde Provansal**, pour sa thèse : « *Artistes mais femmes. Formation, carrière et réputation dans l'art contemporain.* »

Ses travaux interrogent le paradoxe de la faible représentation des artistes femmes aux plus hauts niveaux de la carrière en arts plastiques malgré la forte féminisation des formations et la relative mixité du monde professionnel des artistes plasticiens, tout en insistant sur la façon dont les politiques de la culture constituent un des principaux leviers de lutte contre les inégalités de genre.

Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Direction : Marie Buscatto (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Ces prix sont décernés après délibération du jury, présidé par Maryvonne de Saint Pulgent, présidente du Comité d'histoire, et constitué de six personnalités qualifiées dans le champ des politiques culturelles : Arlette Auduc, conservatrice en chef du patrimoine honoraire, correspondante du Comité d'histoire du ministère de la Culture pour le Patrimoine, Anaïs Fléchet, maître de conférences en histoire contemporaine, directrice adjointe du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, membre du Comité d'histoire, Xavier Greffe, professeur émérite de sciences économiques, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Françoise Mélonio, professeur émérite de littérature française, Université Paris-Sorbonne, Bruno Péquignot, professeur émérite de sociologie, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Noé Wagener, professeur de droit, Université de Rouen.

La ministre de la Culture se félicite du très haut niveau des thèses examinées cette année et tient à remercier les membres du jury et le Comité d'histoire, en particulier sa présidente, Maryvonne de Saint Pulgent, pour cette troisième édition dont elle salue le succès. Le grand nombre et la qualité des candidatures reçues témoignent de la vitalité de la recherche sur les politiques culturelles, champ de recherche qu'il importe de continuer à soutenir, afin d'ancrer l'action du ministère dans une réflexion pluridisciplinaire et une histoire de long terme.

Les présentations des trois thèses primées sont disponibles en vidéo sur le site du ministère de la Culture [ici](#).

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr